

Quels renseignements dois-je fournir pour obtenir une soumission pour ma petite entreprise?

Vous exploitez une petite entreprise. Très occupé, vous avez souvent l'impression qu'il n'y a pas assez d'heures dans une journée pour tout faire. Néanmoins, il importe de prendre le temps qu'il faut pour discuter de vos besoins d'assurance avec votre courtier et pour veiller, avec son aide, à protéger adéquatement votre entreprise des sinistres éventuels.

Vous trouverez ci-dessous une liste de questions courantes que pourrait vous poser votre courtier. En connaître les réponses vous fera gagner du temps et aidera votre courtier à mettre au point la solution d'assurance qui répondra aux besoins précis de votre entreprise..

Quel type d'entreprise exploitez-vous?

- ✓ Êtes-vous entrepreneur en aménagement paysager ou, plutôt, agent immobilier? Bien connaître votre type d'entreprise et les secteurs d'activité dans lesquels elle évolue aidera votre courtier à comprendre les risques particuliers auxquels elle est exposée. Un atelier de soudure n'aura pas les mêmes besoins d'assurance qu'un café, par exemple.

Où est établie votre entreprise?

- ✓ La réponse à cette question permettra de cerner non seulement la zone géographique dans laquelle vous faites vos affaires, mais aussi sous quelle structure. Exploitez-vous votre entreprise à partir de votre bureau à domicile, d'un entrepôt ou d'une boutique avec pignon sur rue? Êtes-vous situé dans un secteur où le taux de criminalité est élevé ou dans une zone à risque d'inondation?

Quel a été votre chiffre d'affaires annuel l'an dernier?

- ✓ Le revenu réalisé dans les années antérieures donne à votre courtier les bases à partir desquelles il peut déterminer l'étendue de la couverture dont vous avez besoin. Donnez-lui également toute l'information pertinente sur les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur vos affaires, comme l'expansion de certains clients, l'offre de nouveaux produits, l'abandon de produits, etc.

Outre ses activités principales, votre entreprise fait-elle des affaires dans d'autres secteurs d'activité?

- ✓ Si votre entreprise gère d'autres affaires en plus de ses activités principales, il est impératif que votre courtier en soit informé, car ces autres activités devront également être assurées.

Avez-vous déjà présenté des demandes d'indemnisation?

- ✓ Vos antécédents d'assurance (qu'on appelle aussi antécédents de sinistre) sont un facteur important dans l'établissement d'une soumission pour votre petite entreprise, tout comme vos antécédents de crédit qui peuvent influencer sur les garanties auxquelles votre entreprise est admissible et sur le coût de ses assurances.

Depuis quand faites-vous des affaires?

- ✓ Votre courtier voudra savoir non seulement depuis combien d'années vous exploitez votre entreprise, mais aussi le niveau d'expérience professionnelle que vous possédez du type d'activités qu'elle mène. Votre niveau d'expérience pourrait, en effet, jouer un rôle dans l'établissement de la prime de votre police d'assurance.

Auprès de quelles compagnies votre entreprise a-t-elle été assurée auparavant?

- ✓ Ce renseignement, qui permet d'établir que votre entreprise a été admissible à une assurance dans le passé, sera utile à votre courtier, comme le sont les antécédents de crédit.





Entreposez-vous des biens, des stocks ou du matériel dans vos lieux d'affaires?

- ✓ La nature et la quantité des biens que vous entreposez, ainsi que leur coût en général, sont des facteurs déterminants dans l'évaluation des risques que court votre petite entreprise et dans le choix de la bonne combinaison de garanties et de montants d'assurance pour l'en protéger. Votre courtier voudra également savoir quel type de matériel vous utilisez et si vous devez le transporter à différents emplacements.

Avoir les réponses à toutes ces questions vous fera gagner du temps et aidera votre courtier à mettre au point la solution d'assurance qui répondra aux besoins précis de votre entreprise. Pour en savoir plus, communiquez avec votre courtier. Si vous n'avez pas encore de courtier d'assurance, utilisez notre outil [Trouver un courtier](#) pour en trouver un dans votre région dès aujourd'hui!

Source

Pourquoi passer par un courtier d'assurances? (2018).

Tiré du site de l'Association des courtiers d'assurance du Canada : <http://www.ibac.ca/Why-Use-A-Broker/Overview.aspx>